Présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2021 Mairie de Billy-Berclau

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Principes généraux

Le compte administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par la commune entre le 1_{er} janvier et le 31 décembre 2021.

Il est la déclinaison du budget primitif adopté par le Conseil Municipal

Compte administratif 2021

Section de fonctionnement

Dépenses

Dépenses totales de la section de fonctionnement : 6 952 142.63 €

-charges générales	1 398 882.88 €
-charges de personnel	3 738 527,58 €
-atténuations de produits	139 471,48 €
-autres charges de gestion	931 748,14 €
courante	
-Intérêts d'emprunt	448 197,12 €
-charges exceptionnelles	13 007,85 €
-dépenses d'ordre	282 307,58 €
budgétaire	

Recettes

Recettes totales de la section de fonctionnement : 8 546 654,81 €

-atténuation de charges	94 045,04 €
- produits des services	188 572,47 €
- impôts et taxes	5 205 892,51 €
- dotations et participations	2 851 676,48 €
- autres produits de gestion	17 946.19 €
- produits exceptionnels	83 016,07 €
- recettes d'ordre budgétaire	105 506,05 €

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 1 594 512,18 €

Section d'investissement

Dépenses

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 1851 259,34 €

Elles sont composées de :

- immobilisations incorporelles : **20 174 ,90 €** € + **36 636 €** de restes à réaliser
- immobilisations corporelles: **450 868,15 €** + **15 606,15 €** de restes à réaliser
- remboursement d'emprunts : 804 369,90 €

<u>les principales opérations d'investissement sont :</u>

- la réhabilitation des 2 salles associatives : 279 633,88 € + 127 588,43 € de restes à réaliser
- l'aménagement de l'Espace Jeunesse R.QUEVA dans le CMS : 115 817,84 €
- les travaux d'aménagements sécuritaires rue du Lt FOLLIET : 63 570,17€ + 63,90€ de restes à réaliser
- les dépenses d'ordre budgétaire : 105 506,05 € (comprenant les travaux en régie pour 94 771,52 € + l'amortissement de subventions pour 10 734,53 €)
- les opérations patrimoniales : 11 010 € (transfert des frais d'études et des frais d'insertion dès le commencement de travaux)

Totalité des restes à réaliser : 179 894,48 €

Recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 908 563,37 €

Elles sont composées de :

- subventions	200 783,41 €
-le FCTVA	120 061,02 €
- la taxe d'aménagement	47 345,02 €
- d'excédents de fonctionnement capitalisés	1 247 056,34 €
- opérations d'ordre budgétaire transfert entre sections	282 307,58 €
- opérations patrimoniales	11 010 €

La section d'investissement présente un solde excédentaire d'un montant de 57 304,03 €